Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 16/04/2024

SCHIEVER DISTRIBUTION AUCHAN rappelle Pizza reine, pizza chèvre-miel, pizza alsacienne, pizza francomtoise, pizza au thon.



- Noms des modèles ou références concernés : **Pizza reine, pizza chèvre-miel, pizza alsacienne, pizza francomtoise, pizza thon fabriquées en magasin avec l'ingrédient origan feuille 1 kg du fournisseur LABORATOIRE HERBORISTERIE GENERALE.**
- Marque : **Aucune**
- **Date limite de consommation 12/04/2024**
- Conditionnements : **A l'unité**
- Date début/fin de commercialisation : **du 08/04/2024 au 12/04/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Avallon (Yonne)**
- Distributeurs : **Auchan Avallon**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence possible mais non avérée de débris de verre dans l'ingrédient "origan en feuille" présent dans les pizzas fabriquées en magasin.**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile…)**
- Description complémentaire du risque : **Blessures suite à ingestion avec effets secondaires indésirables**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 15 mai 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0386349292**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre